

# « Il faut prioriser les usages de l'eau »

Le mois de septembre voit les rentrées scolaires et politiques se percuter. Et, pour les agriculteurs un peu soulagés des gros travaux estivaux, c'est aussi l'occasion de donner de la voix.

Ainsi, la Confédération paysanne de l'Ardèche (CP 07) tenait sa conférence de presse de rentrée le 8 septembre dernier, dans les locaux de la Chambre d'Agriculture où elle siège, certes en minorité, mais loin de faire de la figuration.

## Assises de l'eau :

« Il n'y a pas de garde-fous »

Et pour les porte-paroles de la CP 07 Pierre-Yves Maret (maraîcher) et Aurélien Mourier (éleveur), le sujet principal était évidemment la question du partage de l'eau.

Si les militants de la CP 07 partagent le constat fait par la préfecture de l'Ardèche d'une raréfaction de la ressource et la

volonté d'impulser d'importantes économies en eau [N.D.L.R. : objectif - 20 %], ils s'interrogent sur les projets d'irrigation annoncés dans le secteur viticole lors de précédentes réunions à la Chambre d'agriculture. « Ne peut-on pas aller vers des productions plus résilientes ? Défendre la viticulture, c'est aussi refuser l'irrigation ou la perfusion des vignes qui amène une dépendance du végétal. Ce n'est pas un bon modèle agronomique. Être paysan, c'est être en adéquation avec son milieu, son climat et son territoire social. » Pour autant, les deux porte-parole indiquent ne pas être « contre les retenues colinaires mais cela dépend de la façon dont elles seront réalisées et à quoi elles serviront... Il faut prioriser et encadrer les usages de l'eau. Il y a des choix à faire et il faut surtout éviter l'accaparement des ressources

par quelques-uns. Ne pas se poser la question de la répartition de l'eau est absurde ! Une fois captée, l'eau ne sera plus disponible pour les autres. »

## Solidarité face aux aléas climatiques

Autre sujet abordé : les assurances récoltes individuelles qui ont remplacé le système public des « calamités agricoles ». « Au moment où le risque est le plus important, ce sont les paysans qui seront bientôt seuls pour payer la responsabilité des aléas climatiques. Nous plaçons pour une mutualisation des risques entre les différents acteurs de la filière : les transformateurs de denrées, les fournisseurs de matériel, les grandes surfaces. Tous ceux qui bénéficient du fruit du travail des agriculteurs doivent cotiser ! Les collectivités et l'État aussi doivent accompagner les paysans. »



Aurélien Mourier, éleveur (à gauche) et Pierre-Yves Maret, maraîcher (à droite), porte-parole de la confédération paysanne de l'Ardèche. Photo LTR

## Rassemblement festif samedi 23 septembre

La Confédération paysanne organisera sa fête départementale le 23 septembre prochain à Saint-Victor (nord Ardèche). Au programme : une conférence sur la gestion de

l'eau avec Julie Trottier (spécialiste des politiques de l'eau et chercheuse au CNRS) et les techniciens du bassin du Doux, en crise sécheresse depuis des mois.

Camille M.